·L·A·C· café associatif du Haras
15 avenue de la République
74960 Annecy
http://cafeduharas.fr

Annecy, le lundi 30 mars 2026,

Invitation

à l'Assemblée Générale Ordinaire du ·L·A·C· café associatif du Haras.

Chers et chères adhérentes du ·L·A·C· café associatif du Haras, vous êtes chaleureusement invité·es à participer à notre Assemblée Générale ordinaire, qui se déroulera **le lundi 20 avril 2026 à 18h** à la salle des Eaux et Forêts.

À l'ordre du jour :

- Présentation des rapports moral, d'activités et financier de cette année 2025,
- Approbation des rapports,
- Tirage au sort des administrateurs et administratrices du ·L·A·C·,
- Questions diverses.

Comme à chaque fois, la soirée s'ouvrira autour d'un buffet.

Si vous ne pouvez pas être présent·e vous pouvez vous faire représenter en remplissant le pouvoir de représentation ci-dessous.

Nous souhaitons attirer votre attention sur deux points :

1. Pour voter à l'Assemblée générale et participer au tirage au sort pour devenir administrateurs ou administratrice du ·L·A·C·, vous devez être à jour de votre adhésion.

   Pour adhérer ou ré-adhérer, il vous suffit d'aller sur notre site (http://cafeduharas.fr) en cliquant sur la rubrique Adhésion ou faire le nécessaire le soir de l'AG.

2. Les administrateurs et administratrices du ·L·A·C· sont tiré·es au sort parmi les adhérent·es : 6 personnes seront tirées au sort parmi les citoyens et les citoyennes à jour de leur cotisation : 3 titulaires et 3 suppléant·es. Votre adhésion vous engage à participer à notre fonctionnement. Mais pas de panique, nous saurons vous accueillir et vous accompagner. Si pour x ou y raison, vous ne souhaitez pas participer au tirage au sort, merci de nous en informer le soir de l'AG.

3. 6 associations partenaires seront également tirées au sort pour participer au conseil d'administration collégial : 3 associations titulaires et 3 associations suppléantes.

Du fait de travaux « supplémentaires » dans le bâtiment K, notre fonctionnement est en pleine ébullition et se met en place progressivement. Le 6 juillet 2026, nous pourrons, vous accueillir dans la salle hors sac du parc du Haras, poursuivre l'amélioration de notre organisation et construire ensemble ce projet commun depuis cet espace d'ancrage.

Dans l'attente de partager ce moment avec vous.

Le conseil d'administration collégial

····· ·P·O·U·V·O·I·R· ·····

Nom/Prénom :

Adresse :

Code postal/Ville :

Objet : Pouvoir de représentation à l'Assemblée générale de l'association « ·L·A·C· café associatif du Haras »

Je soussigné·e _____ , adhérent·e de l'association « ·L·A·C· café associatif du Haras », dont le siège est situé 15 avenue de la République 74960 ANNECY donne, par la présente, pouvoir à l'adhérent·e dénommé.e ci-après :

Mme/M. _____, et demeurant à _____

afin de me représenter lors de l'assemblée générale qui se tiendra à la salle des Eaux et Forêts 74000 ANNECY, le lundi 20 avril 2026, à 18h.

Elle prendra ainsi part aux votes des résolutions et aux délibérations qui seront à l'ordre du jour.

Pour valoir ce que de droit,

Fait à _____ , le _____2026

Signature du/de la mandant·e

Signature du/de la mandataire